ART DU FIGURATIF À L'ABSTRAIT

RAPPORT ANNUEL

Du 1er janvier au 31 décembre 2020

Art'M est un organisme sans but lucratif, reconnu par la Ville de Magog, qui contribue depuis 44 ans au rayonnement de ses artistes en organisant diverses activités dont des expositions et des ateliers de formation. Auparavant connu sous le nom de *Comité d'action culturelle de Magog*, **Art'M** termine sa deuxième année d'existence sous sa nouvelle identité corporative.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres, artistes et partenaires,

Art'M conclut l'année 2020 avec de la "broue dans l'toupette". Comme pour vous tous, cette année de pandémie a été un défi de tous les jours pour Art'M, afin de maintenir le maximum d'activités tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Malgré tout, nous avons réussi à tenir plusieurs expositions mais nombreux sont ceux à qui les vernissages ont manqué. Les vernissages, probablement les événements les plus courus d'Art'M, nous permettent bien sûr d'exposer les oeuvres des artistes mais ils répondent également à un besoin réel de partager avec nos pairs et les amateurs d'art un moment privilégié. Leur absence depuis le début de cette pandémie se fait sentir et nous espérons que nous pourrons à nouveau nous retrouver en 2021 dans ces rencontres chaleureuses et amicales.

Les membres partenaires...

J'aimerais aussi souligner avec beaucoup de reconnaissance le travail et l'implication de chacun des membres du conseil d'administration : Marcel Boyer, Viviane Leblanc, Monique Trudeau, Robin Laverdure, Louise Binet et Josée Goulet qui ont travaillé sans relâche pour permettre à Art'M de mener à bien toutes ces activités. Un remerciement spécial également à Louise Bourgault et Johanne Charest, nos personnes ressources qui appuient le travail des membres du CA.

Continuons à soutenir les arts en région.

Lucie Gardner

Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, le conseil d'administration était composé de Lucie Gardner, présidente, Josée Goulet, vice-présidente, Marcel Boyer, trésorier, Robin Laverdure, responsable du site web et des réseaux sociaux, Monique Trudeau, responsable de la logistique, Viviane Leblanc, responsable des formations et Louise Binet, co-responsable des expositions. Nadia Nadège a quitté le conseil d'administration au cours de l'année 2020.

Lucie Gardner

Josée Goulet

Marcel Boyer

Robin Laverdure

Monique Trudeau

Viviane Leblanc

Louise Binet

Le conseil d'administration s'enrichit également de la participation de personnes-ressources qui, chacune à leur façon, travaillent régulièrement sur certains dossiers. Je tiens donc à souligner la participation de Louise Bourgault, co-responsable des formations, Johanne Charest, webmestre, Anne-Marie Legault et Ginette Paradis pour la vitrine, Luc Demers pour les activités extérieures, Jean-Noël Fortin pour les ateliers du vendredi, Marie-Hélène Montigny et Anne-Marie Legault pour le graphisme.

En plus de nos activités régulières pour les expositions et les formations, nos rencontres ont porté sur l'instauration du paiement en ligne sur notre site web pour les adhésions et les formations, sur notre participation aux consultations pour la révision de la *Politique culturelle et patrimoniale de Magog* et la *Politique de reconnaissance des organismes* ainsi que le sondage *Mieux vous connaître pour mieux vous servir* aux membres d'Art'M. Bon nombre de rencontres ont eu lieu par Zoom et ont porté sur les multiples ajustements liés à la pandémie.

MEMBERSHIP

Art'M comptait 139 membres artistes, peintres et sculpteurs, en 2020. Avec la création des membres partenaires, Art'M bénéficie de la présence de 20 membres additionnels qui sont amateurs d'art, collectionneurs ou entrepreneurs.

E X P O S I T I O N S

EXPOSITIONS INTÉRIEURES

Six expositions ont pris place en 2020 soit quatre expositions collectives et deux expositions solos. Cinq ont eu lieu à la galerie du *Centre d'arts visuels de Magog* et une au *Complexe funéraire Ledoux*. En raison de la pandémie, une exposition au *Complexe funéraire Ledoux* a dû être annulée ainsi que l'exposition *Bleu* qui était prévue au printemps 2020. Par contre, *Tomber dans les pommes* s'est ajoutée à la programmation initiale en raison de l'annulation des événements prévus au *Centre d'arts visuels*.

EXPOSITIONS SOLOS – sélection du jury

Du 15 janvier au 8 mars 2020
Vernissage : 17 janvier, 75 visiteurs au vernissage
791 visiteurs

Louise Bourgault : Paysages des Cantons de l'est, effets de lumière

Louise Bourgault

Les Cantons de l'Est offrent une magnifique variété de paysages et une lumière changeante, ce qui permet à l'artiste d'infinies possibilités d'interprétation, qu'il s'agisse de scènes grandioses ou plus intimistes, de grands ciels ouverts ou de ruisseaux discrets. Par le biais du regard de l'artiste, cette exposition propose au visiteur de découvrir les effets de la lumière sur les paysages de la région, à différents moments de la journée et en différentes saisons.

Silvy Auger : À l'ombre de mon arbre

Silvy Auger

Vivre à la campagne permet d'observer la nature sous tous ses angles. Si on se met à la place d'un petit animal ou d'un insecte, notre perspective est nouvelle. La lumière qui frappe les arbres laisse apparaître les contrastes et les textures. L'artiste vous invite à entrer dans ce monde vu à travers un œil plus petit que le sien, mais révélant une réalité plus grande que soi.

EXPOSITIONS COLLECTIVES

***AH, LA VACHE!* – 63 oeuvres exposées**

Du 11 mars au 10 mai 2020, l'exposition a plutôt eu lieu du 26 juin au 9 août 2020 en raison de la fermeture du *Centre d'arts visuels* le 13 mars 2020.
Vernissage le 13 mars.... annulé le matin même en raison de la pandémie
811 visiteurs au cours de l'été

Dans la littérature, la vache suggère l'étonnement, la richesse ou l'abondance. Un thème déstabilisant à la découverte de la créativité de chacun tant par la couleur, la texture et le goût de l'audace dans un style abstrait ou figuratif.

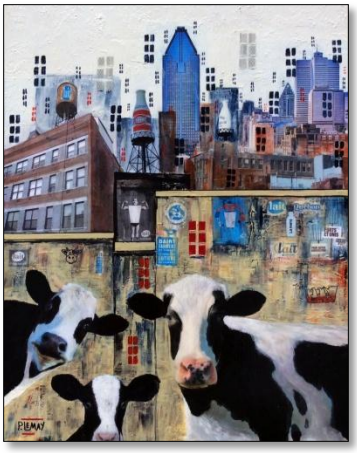

Le **Coup de coeur du public** a été remporté par **Pierre Lemay** pour son tableau .... ***Ah, la vache*** qui a aussi servi à la promotion de l'exposition.

***TOMBER DANS LES POMMES* – 54 oeuvres exposées**
Du 16 septembre au 1er novembre 2020
Vernissage : 18 septembre 2020

Pablo Picasso a déclaré « Nous sommes les héritiers de Rembrandt, Velasquez, Cézanne, Matisse. Un peintre a toujours un père et une mère, il ne sort pas du néant... ». L'exposition Sous le regard de... célèbre cette filiation artistique assumée, variée, personnelle à chacun. Elle permet tous les styles et toutes les audaces auxquels nous ont incités nos prédécesseurs.

L'oeuvre de Françoise Thouin a illustré la publicité de cette exposition. Michel Morin, Pierre Lemay, Robin Laverdure, Monique Trudeau et Josée Goulet ont travaillé à l'accrochage de cette exposition. Le vernissage s'est tenu à l'extérieur, une première! afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur. Pour l'occasion, *Verger familial Compagnons* était avec nous pour offrir leurs produits du verger.

Voir l'entrevue de NousTV sur l'exposition sur YouTube
https://www.youtube.com/watch?v=-WMNCoWVAA8&t=100s

***L'ART EN CADEAU – MARCHÉ DE NOËL D'ART'M* – 116 oeuvres exposées**
Du 4 novembre au 20 décembre 2020
458 visiteurs

Rien que des petits formats de 10x10 pouces réuniront nos artistes dans une exposition riche et diversifiée qui sera l'occasion de se faire plaisir et de faire des heureux pour les fêtes de fin d'année ! Dessin, peinture, gravure et sculpture : de multiples cadeaux uniques et originaux. Faites vite 1 Premiers arrivés, premiers servis.

Voir l'entrevue de NousTV
https://www.youtube.com/watch?v=b4HxjhJF5_Y&t=10s

Exposition collective au Complexe funéraire Ledoux
Du 20 octobre 2020 au 13 avril 2021

VITRINE DU MUSÉE D'ART NAÏF

Les expositions de la vitrine du *Musée d'art naïf* visent à vitaliser la vente des petits formats des membres d'Art'M. La formule adoptée permet aux membres de s'inscrire en tout temps, la priorité étant accordée aux membres qui n'ont jamais bénéficié d'une exposition en vitrine. Les expositions de la vitrine sont d'une période de quatre mois.

Au cours de 2020, 18 artistes ont exposé des petits formats, peintures ou sculptures.

Nous remercions Anne-Marie Legault et Ginette Paradis pour avoir accepté de s'occuper de ces expositions tout au cours de l'année 2020.

VENTE D'OEUVRES

Bien que le Centre d'arts visuels ait été fermé pendant plusieurs semaines, les membres artistes d'Art'M ont réalisé un nombre significatif de ventes avec **34 oeuvres vendues**.

- *À l'ombre de mon arbre mon arbre* - exposition solo de Silvy Auger – 4 oeuvres
- *Paysages des Cantons de l'est, effets de lumière* – exposition solo de Louise Bourgault – 3 oeuvres
- *Ah, la vache!* – exposition collective – 4 oeuvres
- *Tomber dans les pommes* – exposition collective – 2 oeuvres
- *L'art en cadeau* – exposition collective – 16 oeuvres
- Vitrine – 6 oeuvres

EXPOSITIONS EXTÉRIEURES

BLEU LAVANDE

Les **lundis Bleu Pastel** n'ont pu se tenir cette année en raison de la pandémie et du déménagement de l'entreprise à Magog**.** Bleu Lavande ouvrira ses portes sur les lieux de leur nouveau site au cours de l'année 2021 et nous espérons pouvoir reprendre notre collaboration avec eux.

LES BELVÉDÈRES DU PARC DE LA BAIE-DE-MAGOG

Grâce à une entente entre la Ville de Magog et Art'M, il est possible pour tous les membres d'Art'M qui le désirent d'avoir accès aux **belvédères du parc de la Baie-de-Magog** pour peindre et vendre leurs oeuvres.

Malgré les contraintes sanitaires en vigueur au printemps qui nous ont obligées à débuter cette activité en juillet seulement, 42 permis ont été émis. Certains s'en sont prévalus du lieu même lors du temps excessivement doux du mois de novembre.

Merci à Luc Demers qui, année après année, poursuit son implication dans le déroulement des expositions extérieures.

ATELIERS ET CONFÉRENCES

Jean-Pierre Pelletier, invité à l'atelier *Funny Faces*

L'année 2020 a débuté avec ***Funny Faces intermédiaire*** offert par **Viviane Leblanc**. Cette formation de 4 séances a été suivie par 7 participantes. On retrouvait au menu : une revue des notions de base en dessin, les techniques de reproduction, le cercle chromatique, la composition et le portrait avec ressemblance, le modèle, la figure humaine et son intégration de personnages dans le paysage. À l'intérieur de sa formation, Viviane a organisé la visite de Jean-Pierre Pelletier pour le croquis et Louise Bourgault pour le pastel sec. Cette formule a été fort appréciée par les participantes.

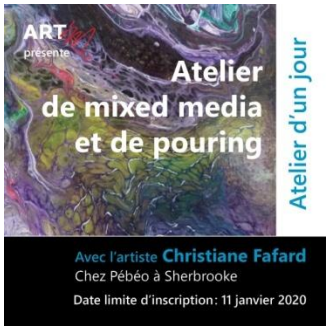

A suivi l'atelier d'une journée ***Mixed media et pouring*** avec **Christiane Fafard** qui a été fort populaire attirant rapidement 17 participants. Cet atelier est offert en collaboration avec Pebeo.

Bruno Larue, photographe

Huit personnes ont assisté à la formation ***Maitrisez l'art de photographier vos tableaux*** avec **Bruno Larue**. Après une journée remplie d'informations sur les appareils, le cadrage, les manœuvres numérique et le calibrage, on retient l'importance d'une carte grise neutre lors de la prise de photos.

Malgré la persistance de la pandémie, l'automne 2020 a été actif chez Art'M et 2 formations ont pu avoir lieu. En septembre, un atelier d'une journée sur l'***Initiation aux pastels secs*** a été offert par **Louise Bourgault** et a rassemblé 9 participantes. Cette deuxième édition leur a permis d'acquérir de bonnes notions sur le matériel et les techniques de base à utiliser en pastel sec ainsi que de travailler sur l'exploration et l'expérimentation de ce médium.

Couleurs, composition et abstraction avec **Lucie St-Jean** étalé sur 4 semaines a comblé 7 participants sur le développement d'oeuvres semi-abstraites et abstraites.

"Bon bagage de connaissances avec des bases solides, cours bien structuré et une belle générosité de la part [de Lucie St-Jean] et le tout dans la bonne humeur!" Anne-Marie Legault, participante à l'atelier.

Lucie St-Jean et Nicole Marie Morency
lors de l'atelier *Couleurs, composition et abstraction*

Par contre, la pandémie aura eu raison de certaines de nos formations au cours de l'année 2020. Ce fut le cas pour l'atelier de **Dessin exploratoire** avec Yvan Dagenais en avril ainsi que **Abstraction multi disciplinaire** avec Christiane Fafard, **Démarche artistique** avec Nadia Nadège et **Création libre, libre création** avec Luc Beaudoin qui devaient avoir lieu à l'automne. **Stage de pastel**, une formation de 3 jours en pleine nature et en atelier avec le pastelliste français **Patrice Bourdin** a également dû être reporté à l'automne 2021.

Un grand merci à Viviane Leblanc ainsi qu'à Louise Bourgault pour tout le travail que représentent la planification, l'organisation et la tenue de ces formations.

ATELIERS LIBRES DE PORTRAIT

Les **Ateliers libres de portrait sur le motif (visage**) ont eu lieu les vendredis au *Centre communautaire de Magog* pendant une bonne partie de l'année, exception faite des périodes où le *Centre communautaire* a été fermé en raison de la pandémie. Merci à Jean-Noël Fortin pour son implication continuelle dans l'organisation et la réalisation de cette activité conviviale et offerte aux artistes de tous niveaux depuis près de vingt ans.

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

SITE WEB

Art'M a poursuivi sa collaboration avec *Ligne droite communication* au cours de l'année afin d'intégrer le paiement en ligne pour les formations et les adhésions. Cette modification a représenté un changement d'importance pour bon nombre de membres qui avait l'habitude du paiement par chèque. Mais, l'instauration du paiement en ligne s'est très bien déroulé et représente une amélioration notable dans le temps nécessaire aux bénévoles pour gérer ces activités.

Tenir à jour le site d'Art'M nécessite de très nombreuses modifications tant pour les expositions, les formations que la Galerie des membres. Au cours de l'année 2020, la pandémie a exacerbé d'autant plus le nombre de ces mises à jour. Nous tenons donc à remercier Johanne Charest, webmestre du site, pour sa patience et son dévouement pour le maintien à jour de notre site. Merci également à Robin Laverdure pour son travail sur les réseaux sociaux et les suivis du site web. Vos conseils ont été précieux!

RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook d'Art'M comptait à la fin de 2020, 1,257 abonnés. Des démarches ont été entreprises afin de diffuser sur Facebook de la publicité ciblée pour promouvoir nos activités auprès d'une plus large clientèle et en améliorer la visibilité. Le lancement de cette publicité a cependant été remise à 2021 quand nos activités pourront reprendre de façon plus régulière.

COMMUNICATIONS

Promouvoir les expositions et formations d'Art'M en temps de pandémie a été un défi de taille en raison des multiples changements qui intervenaient souvent à quelques jours d'avis si ce n'est la journée même. Malgré cela, Art'M a mis en place diverses stratégies pour améliorer sa visibilité :

- amélioration de la liste des médias
- envoi systématique de communiqués de presse pour chaque exposition
- collaboration avec NousTV Magog pour des capsules web sur les expositions
- entente avec le *Cinéma Magog* pour des capsules projetés en début de séances
- articles de presse dans *La Tribune* et le *Reflet du lac*
- publicité dans la revue *Art Magazine*
- participation active à la révision de la *Politique culturelle et patrimoniale de la Ville de Magog* (sondage, boîte à idées et discussions de groupe sur Zoom)
- diffusion d'un sondage auprès des membres artistes d'Art'M à l'automne 2020

Le sondage *Mieux vous connaître pour mieux vous servir* a été distribué auprès des 139 membres artistes d'Art'M et 62 d'entre vous y avez répondu. Ce sondage visait à valider l'intérêt et la satisfaction des membres face à l'offre de service actuelle et à identifier les besoins et attentes envers de nouvelles activités à envisager à court, moyen ou long terme.

Les résultats nous ont permis de constater le haut niveau de satisfaction face à la majorité des activités actuelles d'Art'M, tout en dégageant des pistes d'intérêt pour des formations futures. Les résultats de ce sondage sont présentés en annexe 3 de ce rapport. Ils nous ont aussi permis de clarifier l'intérêt des membres envers diverses activités dont vous entendrez parler au cours des prochains mois. Une présentation des résultats de ce sondage apparaît à l'Annexe 3 de ce rapport. La diffusion de la brochure de la programmation 2020-2021 s'est poursuivie mais à une échelle plus modeste étant donné que bon nombre de commerces où était distribuée cette brochure étaient fermés ou refusaient la distribution de toute publicité papier.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier la Ville de Magog pour l'utilisation de la galerie du Centre d'arts visuels ainsi que pour leur soutien financier. Merci au personnel de la Division de la Culture de la Ville de Magog pour leur soutien envers Art'M.

Nous remercions les commerces et organisme qui poursuivent leur association avec Art'M soit la *Biblairie GGC* de Magog et Sherbrooke, *DeSerres*, *Encadrements Turgeon*, le magasin *Michael's* de Sherbrooke ainsi que le *Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke*. Nous anticipons des échanges prometteurs avec *Art Magazine* et le *Cinéma Magog*.

PLAN D'ACTION 2021

Pour l'année 2021, Art'M visera avant tout à s'adapter aux multiples ajustements engendrés par la pandémie. Bien que la programmation des expositions et des formations soit déjà bien établie de janvier à juillet 2021, nous devrons adapter celles-ci selon l'évolution de la situation au Québec. Ce sera probablement aussi le cas pour les activités qui prendront place au cours de l'été et de l'automne 2021.

Ceci dit, pour l'année 2021, Art'M visera à :

- Mettre en oeuvre et promouvoir la catégorie des membres partenaires créée en 2020.
- Mettre en place l'automatisation des inscriptions aux expositions.
- Poursuivre l'amélioration des communications avec ses membres.
- Diversifier les formations.
- Améliorer la promotion des événements extérieurs.
- Évaluer la faisabilité d'un événement annuel.

CONCLUSION

L'année 2020 a été on ne peut plus déroutante pour tous. Si pour certains, cette période de confinement à répétitions a été l'occasion de se plonger dans la créativité, elle a été pour bien d'autres source d'inquiétude où la création n'était pas nécessairement au rendez-vous.

Pour Art'M, il était important de poursuivre la planification d'activités et d'être présent à la moindre accalmie. C'est ce qui nous a amenés à penser au vernissage extérieur de *Tomber dans les pommes* et au maintien des autres expositions dès la réouverture du *Centre d'arts visuels* et ce, malgré l'absence de vernissages.

Nous espérons qu'à notre échelle bien modeste, nous avons pu vous offrir une petite fenêtre sur une perspective plus réjouissante que celle que nous observons chaque jour avec la présence de ce virus. Souhaitons que 2021 saura nous faire revivre des moments de partage entre nous.

Nous réitérons nos remerciements à la Ville de Magog pour son soutien envers notre organisme. Nous tenons également à remercier Pierre Roy et Manon Lavoie du *Musée international d'art naïf*, qui par leur collaboration et leur ouverture, permettent aux artistes d'Art'M de profiter d'un lieu d'exposition exceptionnel. Nous remercions également les membres qui, par leur implication bénévole, permettent à Art'M d'offrir des expositions et des formations de qualité. Nous ne dirons jamais assez l'importance de leur présence afin de permettre à Art'M d'exister.

ANNEXE 1

ETATS FINANCIERS 2020

ANNEXE 2

LISTE DES RÉSOLUTIONS 2020

RÉSOLUTION 2020.01 (réunion du 22 janvier 2020)

Il est proposé par Pierre Lemay, secondé par Claire Lecointre que le *Rapport annuel 2019*, le bilan financier et la liste des résolutions 2019 soient adoptés tel que présentés par Lucie Gardner, présidente et Marcel Boyer, trésorier par intérim. Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-02 (réunion du 22 janvier 2020)
Il est proposé par Robin Laverdure et secondé par Marcel Boyer que la demande de subvention pour les Outils de communication, matériel informatique et logiciels de janvier 2020 soit acheminée à la Ville de Magog tel que présenté par Lucie Gardner, présidente. Le dossier sera sous la responsabilité de Lucie Gardner. Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-03 (réunion du 22 janvier 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Josée Goulet d'embaucher Marie-Hélène Montigny à titre de secrétaire lors des rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle au tarif de 20$ / heure. Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-04 (réunion du 22 janvier 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Robin Laverdure de mandater Marcel Boyer comme administrateur principal pour l'utilisation des services AccèsD Affaires de Desjardins afin de nous permettre une plus grande utilisation des services web de Desjardins. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-05 (réunion du 26 février 2020)
Nadia Nadège propose, secondée par Josée Goulet, Lucie Gardner comme présidente. Lucie Gardner propose, secondée par Monique Trudeau, Marcel Boyer comme trésorier. Lucie Gardner propose, secondée par Marcel Boyer, Josée Goulet comme vice-présidente. Robin Laverdure propose, secondé par Lucie Gardner, Nadia Nadège comme secrétaire. Tous acceptent. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-06 (réunion du 26 février 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondée par Robin Laverdure, d'offrir par l'entremise d'un tirage 2 certificats cadeau de 50$ pour l'achat d'une oeuvre lors du vernissage du 13 mars 2020. Toutes les personnes présentes sont éligibles. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-07 (réunion du 26 février 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Marcel Boyer, d'offrir 125$ pour les honoraires de chacun des trois membres du jury des solos. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-08 (réunion du 26 février 2020)
Il est proposé par Viviane Leblanc, secondé par Josée Goulet, de mettre un plafond de 100$ pour la compensation financière offerte au membre du CA ou à la personne-ressource qui assiste à une formation dont il ou elle est responsable. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-09 (réunion du 26 février 2020)
Il est proposé par Marcel Boyer, secondé par Josée Goulet, d'augmenter le frais de gestion prélevé par Art'M sur chaque inscription aux formations et conférences pour couvrir les frais de paiement par cartes, portant ainsi à 10$ pour les membres et à 20$ pour les non-membres de plus que le coût demandé par le formateur. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-10 (réunion du 26 février 2020)
Il est proposé par Nadia Nadège, secondé par Monique Trudeau, d'ouvrir un compte Doodle à Art'M au coût de 72$/année pour procéder à l'enquête et pouvoir faire des sondages. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-11 (réunion virtuelle du 29 avril 2020)
Il est proposé par Josée Goulet, secondé par Marcel Boyer d'adopter la révision des *Règlements généraux* d'Art'M tel que proposé par l'Assemblée générale du 19 février 2020. Adoptée à l'unanimité.

Résolution 2020-12 (réunion virtuelle du 29 avril 2020)
Il est proposé par Josée Goulet, secondé par Nadia Nadège, d'offrir à Marie-Hélène Montigny un certificat cadeau d'une valeur de 50$ de la boutique *Les petits Ziboo* de Magog pour souligner la naissance de son fils. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-13 (réunion du 22 juin 2020 chez Josée)
Il est proposé par Marcel Boyer, secondé par Monique Trudeau, de procéder à l'achat d'une publicité dans *Le Progrès* de Coaticook pour l'exposition de ***Ah, la vache!*** Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-14 (réunion du 22 juin 2020 chez Josée)
Il est proposé par Marcel Boyer et secondé par Viviane Leblanc que la demande de subvention pour les *Outils de communication, matériel informatique et logiciels* de juin 2020 soit acheminée à la Ville de Magog tel que présenté par Lucie Gardner, présidente. Le dossier sera sous la responsabilité de Lucie Gardner. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-15 (réunion du 1er septembre 2020)
Il est proposé par Josée Goulet, secondé par Marcel Boyer, l'achat des minots de pommes vendus au coût de 40$ pour 35 livres de pommes et du jus de pomme produit par le Verger familial Compagnons au coût de 2$ / litre lors de la tenue du vernissage. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-16 (réunion du 1er septembre 2020)
Il est proposé par Robin Laverdure, secondé par Monique Trudeau, l'attribution de deux certificats cadeau de 50$ chacun parmi les personnes présentes au vernissage et qui auront complété le Coup de coeur du public. Le tirage aura lieu à la fin du vernissage. Il est également proposé d'offrir un certificat cadeau de 50$ d'Encadrements Turgeon tiré parmi l'ensemble des artistes inscrits à cette exposition. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-17 (réunion du 1er septembre 2020)
Il est proposé par Viviane Leblanc, secondé par Josée Goulet, de publier une page de publicité dans Art Magazine au coût de 750$ pour leur numéro de novembre prochain. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-18 (réunion du 6 octobre 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Josée Goulet, d'autoriser un montant jusqu'à 200$ pour l'achat de décorations de Noël pour l'exposition L'Art en cadeau. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-19 (réunion du 6 octobre 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Monique Trudeau, d'autoriser un montant 75$ aux conférenciers qui participeront aux causeries du CAV. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-20 (réunion du 6 octobre 2020)
Il est proposé par Marcel Boyer, secondé par Lucie Gardner, d'autoriser l'achat de 25 tabliers avec impression du logo d'Art'M au coût de 28$ chacun. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-21 (réunion du 17 novembre 2020)
Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Robin Laverdure, de nommer Louise Binet administratrice sur le CA d'Art'M suite à la démission de Nadia Nadège. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-22 (réunion du 17 novembre 2020)
Il est proposé par Viviane Leblanc, secondé par Monique Trudeau, d'autoriser l'achat d'un deuxième laser pour les accrochages pour un montant d'au plus 150$. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-23 (réunion du 17 novembre 2020)
Il est proposé par Louise Binet, secondé par Monique Trudeau, d'autoriser Robin Laverdure à effectuer l'achat de publicité ciblée sur Facebook pour Art'M à raison de 5$ par jour pour 14 jours à titre d'essai. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-24 (réunion du 17 novembre 2020)
Il est proposé par Viviane Leblanc, secondé par Robin Laverdure, de procéder avec *Ligne droite* à la finalisation du formulaire pour les membres Premium au coût de 112$ et de finaliser la demande de soumission pour l'automatisation des inscriptions aux expositions. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-25 (réunion du 17 novembre 2020)
Il est proposé par Viviane Leblanc, secondé par Marcel Boyer, que le matériel d'art utilisé lors des formations soit dorénavant à la charge des formateurs et qu'il devra être prévu dans le tarif demandé pour la formation. Adopté à l'unanimité.

ANNEXE 3

RÉSULTATS DU SONDAGE